



abus de confiance par une femme mariée

Par **lbcd69**, le **15/04/2009** à **10:53**

Bonjour,

J'ai eu une relation amoureuse avec une femme mariée il y a environ 3 ans. Je considère avoir été victime d'une grande manipulatrice compte tenu qu'elle a réussi par le charme à me soutirer tout un tas de "cadeaux" (dont une voiture...) ? auteur de près de 150 000€.

Ai-je selon vous la possibilité de faire un recours en justice et quelles sont mes chances de succès ?

merci d'avance,

Très cordialement,
Lbcd69

Par **ardendu56**, le **16/04/2009** à **17:55**

lbcd69, bonjour

Je doute que vous ayez gain de cause. Vous avez fait des "cadeaux" à une femme.

La voiture est à votre nom ou pas ? Si oui, vous pourrez la réclamer dans le cas contraire, c'est perdu.

Je doute fort en la réussite d'une plainte.

Désolée pour vous.